

LE PROJET D'UN CENTRE DE SOINS DE SANTÉ EN FRANÇAIS PROGRESSE

La Société des Manoirs Saint-Joachim et St-Thomas annonçait le 9 décembre 1999, l'acceptation de son offre d'achat de 1 100 000 \$ pour la propriété située dans le quartier Bommie Doon, appartenant à la congrégation religieuse " Les filles de Jésus ".

On se rappelle aussi qu'un sondage qui avait été tenu auprès de la population franco-albertaine démontrait qu'il existait de grands besoins justifiant la mise sur pied d'un centre de soins prolongés s'adressant aux personnes en perte d'autonomie requérant des services de santé en français.

La Société des Manoirs, à cette époque, avait jusqu'au 31 mars 2000 pour se prévaloir de son option d'achat et obtenir le zonage requis lui permettant d'aller de l'avant avec son projet. " Depuis ce temps, on a obtenu de la part de la congrégation religieuse une extension de notre option d'achat la reportant au 19 mai dernier. Une rencontre s'est tenue dernièrement entre la congrégation religieuse et la Société, d'obtenir une autre extension " nous disait M. Denis Colette. Ce qui sera sous peu reconsidéré par la congrégation.

Une partie des conditions initiales du projet a cependant été réglée, soit celle qui était d'obtenir de la ville d'Edmonton les modifications au zonage actuel permettant à la Société d'opérer un tel centre à cet endroit. Le tout fut accepté unanimement par le conseil de ville le 19 avril dernier

L'autre partie du projet, soit toute la portion du financement, progresse quand même bien, quoique pour le gouvernement, il s'agit d'un dossier qui demande de créer certains précédents, et, aussitôt qu'on parle de précédents, ça demande réflexion car il existe la possibilité de modifier certaines politiques et règlements. Et, selon M. Colette, ça regarde très très bien de ce côté-là. " Ils sont sympathiques à l'idée de construction de ce centre de soins pour personnes en perte d'autonomie, les rencontres avec le Conseil régional de santé d'Edmonton se sont avérées très positives et il semble y avoir de la bonne volonté de part et d'autre ".

Dans un autre ordre d'idées, la Société des Manoirs est aussi en discussion avec des organismes qui ont beaucoup d'expertise dans le domaine de la santé. Un en particulier a manifesté beaucoup d'intérêt dans le projet, désirant même se joindre au projet. Une des raisons importantes qui avait fait qu'un des projets que la Société des Manoirs avait été présenté au Conseil régional de santé l'année dernière avait été refusé, est le fait que le Conseil régional de santé jugeait que la Société des Manoirs manquait d'expérience dans le domaine des soins de santé.

La Société possède cependant beaucoup d'expérience dans la gestion de logements et d'édifices, et l'ajout d'organismes partenaires possédant une bonne crédibilité dans le domaine des soins de santé va donner énormément de crédibilité à la Société auprès des bailleurs de fonds, et aider à faire avancer le dossier.

Il est très difficile de parler d'échéancier précis, à savoir quand le tout va se concrétiser puisque ce genre de dossier est très complexe, et pour les raisons qui ont été citées antérieurement, il serait illusoire de penser finaliser le tout en claquant des doigts. Il s'agit tout de même d'un dossier nécessitant des millions de dollars d'investissement.

Par contre, le dossier progresse de façon positive, et toutes les parties impliquées semblent voir de façon positive la réalisation de ce projet.

Le Franco
Vol. 34 no 21
mai 2000